



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Follainville-Dennemont se réunira en séance ordinaire à la mairie, salle du conseil municipal

Le 19 décembre 2023 à 20 h 30

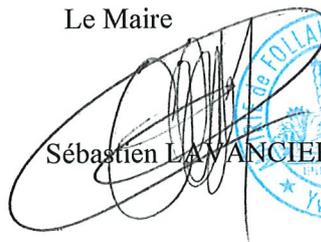
Salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- Participation communale chèques déjeuners 2024
- Décision modificative budgétaire n°2,
- Constitution de provisions pour créances douteuses,
- Versement d'un acompte de la participation communale de fonctionnement au SIVOS,
- Prise en charge des dépenses d'investissement dans la limite du ¼ du budget avant BP 2024,
- Demande de subvention auprès du département pour la rénovation de la grange en cuisine centrale et salle d'activité et création d'une salle de restaurant scolaire
- Acquisition d'un terrain
- Mise à disposition des biens et équipements de la commune au profit de GPSEO suite au transfert de compétences de l'aménagement de la voirie
- Approbation du montant révisé des AC
- Reprise de concessions de cimetière en état d'abandon
- Désignation d'un référent déontologique pour les élus locaux
- Débat sur la protection sociale complémentaire
- Relevé de décisions
- Informations diverses
- Questions diverses

Follainville-Dennemont, le 13 décembre 2023

Le Maire


Sébastien LAVANCIER



Mairie de Follainville-Dennemont

2, Place de la Mairie - 78520 Follainville-Dennemont - Tél. : 01 34 77 25 02 - Fax : 01 34 78 53 85 - mairie@follainville-dennemont.fr